

L'info Ablutienne



Le Mot du Maire

Chères Ablutiennes, chers Ablutiens,

Ce mot du Maire sera consacré aux mesures prises pour faire face à la crise énergétique, aux différents projets menés en matière d'environnement, de cadre de vie et de sécurité routière.

Malgré les actions menées depuis quelques années en matière d'économie d'énergie, nous devons collectivement accentuer nos efforts en mettant en place des plans de sobriété énergétique.

Face au surcoût énergétique et aux nouvelles contraintes budgétaires qui impactent les charges de fonctionnement de la collectivité, nous avons été dans l'obligation d'adopter des mesures destinées à réduire la consommation énergétique dans les bâtiments communaux, en raison d'une facture de gaz estimée en 2023 à 42 800€ contre 8 300€ en 2022.

La température a donc été abaissée à 19° dans les bâtiments administratifs, à la salle des fêtes et à 18° au Hall des sports, avec une coupure de la production d'eau chaude dans les vestiaires.

En matière d'éclairage public, la communauté de communes des Paysages de la Champagne, qui exerce cette compétence, a programmé le remplacement sur le territoire de 4 800 ampoules sodium par des LED. Le coût de l'investissement de 2 000 000€ sera rentabilisé sur quatre ans et demi, passant d'une facture de consommation annuelle de 562 588€ à 60 691€/an.

Concernant l'environnement et plus particulièrement la biodiversité, la commune a souhaité s'inscrire dans le renforcement et la protection des corridors écologiques en initiant la création d'un verger pédagogique près du terrain de football. Ce projet soutenu financièrement par la Région Grand Est à 80% et par la commune à 20%, a été porté par l'association Nature et Patrimoine Ablutien. Ce verger ayant également un rôle pédagogique c'est tout naturellement que les enseignants du regroupement scolaire de St Martin ont accepté d'intégrer cette action dans leur propre projet pédagogique. Les plantations se sont déroulées fin novembre avec les élèves, des membres de l'association et des agents des services techniques.

D'autres projets concourant à l'amélioration de notre cadre de vie sont partiellement réalisés ou seront prochainement lancés.

L'aménagement de la Place des Meulières est pratiquement terminé, les jeux sont ouverts aux enfants, ainsi que le terrain de pétanque. Les tables et les bancs seront installés aux beaux jours.

La parcelle qui jouxte le chemin du CBR, le long du Bois des Fournais, a été nettoyée, la pelouse semée et une haie plantée. Des tables de pique-nique et quelques équipements sportifs seront mis en place au printemps. Chacun pourra alors venir se détendre en famille en admirant les coteaux viticoles.

Des réunions de travail vont se tenir prochainement pour réfléchir à l'aménagement de la Place du Général de Gaulle, elles seront suivies du lancement d'une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre.

Un autre projet d'équipement sportif innovant est à l'étude, nous devons cependant nous assurer avant de l'engager du soutien financier de l'Etat et du Conseil Départemental.

Toujours en matière sportive, j'ai rencontré il y a quelques semaines les responsables du club de football qui m'ont informée de la mise en sommeil de l'association. Cette décision que je respecte, m'amène à espérer que des bénévoles se portent rapidement candidats pour former un nouveau bureau et accompagner les jeunes qui souhaitent s'investir dans ce sport. Les résultats de l'équipe de France au mondial de la coupe de football feront peut-être naître des vocations.

Un dossier est également ouvert, celui de la sécurité routière.

Les travaux aux entrées d'agglomération sur la route départementale 11 devraient, sauf intempéries, commencer après la période hivernale.

Le flot important de véhicules et de camions sur les départementales 11, 22 et 36 posant des problèmes de vitesse, la commune a demandé aux services du Département un comptage et un relevé de vitesse sur ces axes.



Les résultats suivants ont été enregistrés :

- Place du Général de Gaulle : débit moyen journalier de 2 869 véhicules, dont 504 poids lourds
- Avenue de Paris au Sourdon : débit moyen journalier : 1 883 véhicules, dont 136 poids lourds
- Route de Montbayen : débit moyen journalier : 739 véhicules, dont 37 poids lourds.

Concernant la vitesse enregistrée l'on s'aperçoit que :

- Les travaux d'aménagement rue Julien Ducos ont permis de réduire de façon notable la vitesse.
- La limitation à 50km/h avenue de Paris et route de Vinay n'est pas respectée, la majorité des véhicules circulent entre 50km/h et 70km/h, les conducteurs qui roulent au-dessus de 70km/h sont encore trop nombreux.
- La limitation à 50km/h route de Montbayen, côté hameau est respectée.

Les aménagements programmés sur la Départementale 11 aux entrées de l'agglomération devraient contribuer à réduire la vitesse.

Quant à la départementale 22, pour la portion route de Montbayen, rue des Remparts du Nord et rue des Garennes, aucun aménagement n'est apparemment possible. Nous sommes toujours en discussion avec les services de l'Etat, du Département et les propriétaires forestiers sur le plateau de Vauciennes pour solutionner le passage des poids lourds qui circulent et provoquent des dégradations sur les façades des maisons lorsqu'ils croisent d'autres véhicules.

La commune a également saisi Monsieur le Préfet pour qu'il interdise par arrêté la traversée du village aux poids lourds. Un courrier en réponse nous suggère de nous rapprocher des services du Département pour nous accompagner. Ce dernier a déjà été consulté par nos soins il y a plusieurs mois et a émis un avis défavorable à une déviation par la départementale 36, en raison d'une structure de chaussée non adaptée et qu'il faudrait renforcer.

La sécurité des piétons est également remise en cause par le stationnement anarchique sur les trottoirs, obligeant les piétons à descendre sur la chaussée pour poursuivre leur chemin. Malgré mes demandes répétées, je constate que rien n'a changé et cela est regrettable. Des places de stationnement dédiées sont pourtant disponibles, même si leur emplacement demande de parcourir quelques mètres à pied pour rejoindre son habitation. Une nouvelle fois j'en appelle à votre sens des responsabilités.

Je profite de cette thématique pour aborder la sécurité des biens qui est parfois mise à mal dans nos villages. En effet, les vols avec effraction étant malheureusement de retour sur la commune, j'en appelle à la vigilance de chacun et invite les personnes qui constateraient des comportements inhabituels ou suspects à prévenir les services de la Gendarmerie. Pour compléter les moyens mis en œuvre par la Gendarmerie, la commune a signé il y a quelques années avec les services de l'Etat une convention visant à encadrer les actions des référents citoyens de notre commune qui ont accepté d'intégrer ce dispositif. Ceux-ci ont d'ailleurs permis d'éviter des intrusions dans les propriétés privées et ont contribué à faire baisser le nombre de vols dans le village, même si nous en dénombrons encore tous les ans.

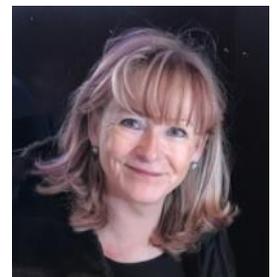
Avant de clore ce mot du maire, je souhaite répondre aux questions des très nombreux promeneurs et randonneurs qui ont manifesté à plusieurs reprises leur mécontentement lorsqu'ils ont constaté la suppression du chemin qui contournait le château et qui se sont interrogés sur le rôle de la commune dans ce dossier.

En effet, ce chemin que nombre d'entre nous pensaient communal était en réalité privé et a été acheté il y a quelques mois par l'agriculteur qui exploite déjà les parcelles qui le jouxtent. La commune n'ayant un droit de préemption que dans les zones urbaines ou à urbaniser n'a pas été informée de la vente de cette parcelle classée en zone agricole et croyez bien que tout comme vous, je regrette la remise en culture de cette parcelle utilisée comme chemin de promenade depuis plus de cinquante ans.

Je terminerai mes propos, en vous souhaitant au nom du conseil municipal et de moi-même, de joyeuses et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Le Maire,

Catherine FONTANESI



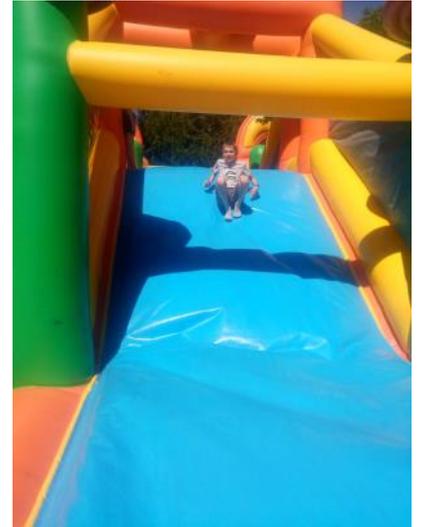


Village

Fête patronale

Un programme 2022 bien rempli qui au vu de la fréquentation a séduit petits et grands avec la présence de forains, de jeux gonflables (mis à disposition gratuitement par la commune), une Teens partie mousse, la retraite aux flambeaux suivie de feu d'artifice, un spectacle de magie, le tournoi de belote, l'assiette Barbecue, le défilé du 14 juillet clôturé par la traditionnelle rondelle.

Nous remercions Quentin de ANIM'EVENT pour son implication et l'ensemble des sponsors qui ont permis d'offrir de très beaux lots pour le tournoi de belote (Du Bœuf au Cochon, Le Saint Martin, L'Auberge du Sourdon, Champagne JAMART, Champagne Damien CEZ, Champagne HATAT, Coiffure Saint Martin, Pharmacie PRIEUR, CPE Bardout, Leclerc PIERRY, ARTOPIA, Collard Jardinage Epernay, Inter Caves, CSGV, Rocha Epernay).



SISCOVABI

Avancement travaux de l'école maternelle, déménagement

L'extension arrière du groupe scolaire se termine, la 3e classe de maternelle, le dortoir, tisanerie et le grand rangement pour la maternelle vont être livrés début d'année.

Le système de chauffage (une pompe à chaleur réversible) n'est toujours pas disponible, nous avons donc décidés d'installer des radiateurs provisoires.

Départ en retraite

Maryline PEDRINI agent polyvalent, elle accueillait des enfants à la garderie et la cantine, s'occupait d'un atelier lecture à l'école maternelle et assurait du ménage dans les classes et à la salle des sports.

Au service de la collectivité depuis plus de 25 ans, Maryline a toujours été présente pour le bien-être des enfants et le bon fonctionnement du SISCOBAVI.

Le SISCOBAVI lui souhaite une très agréable retraite

Benoit DUPONT



Saint Martin Jumelage



Depuis 22 ans St Martin Jumelage propose aux Ablutiens et leurs amis la réservation d'huîtres de Vendée chez le même ostréiculteur pour Noël.

Cette année environ 100 bourriches seront livrées. Invariablement la livraison et la dégustation s'effectuent toujours le 23 décembre à la Salle des Fêtes de 16h30 à 19h30.

Nous attendons avec plaisir ceux qui le souhaitent à cette dégustation apéritive, Saint Martin Jumelage remercie ses fidèles réservataires et présente ses vœux de bonheur à tous

Yves et Geneviève Deligny

ASLA



Pot de fin d'année de la section Yoga

Les participants(es) accompagnés(es) de leur conjoints(es) ont partagé le verre de l'amitié suivi d'une collation ou chacun avait amené sa préparation, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.

Nous remercions la municipalité d'avoir mis à disposition la salle des fêtes pour cette manifestation

Rendez-vous en 2023

Hervé Leulier

APE

La rentrée 2022 fut chargée pour l'APE. Après de nombreuses années à porter l'association, Cécile Lefort, a souhaité passer le flambeau à une nouvelle équipe. C'est lors de l'assemblée extraordinaire du 14 octobre qu'un nouveau bureau fut élu. Il est désormais composé de :

Mme Emilie Lebeau : Présidente
Mme Faïza Djelfaoui : Vice-Présidente
Mme Marine Jama : Secrétaire
Mme Ophélie Vautrain : Vice-secrétaire
Mme Shelley Rannou : Trésorière
Mme Aurélie Rondeau : Vice Trésorière

Nous tenons à remercier Cécile Lefort pour toutes les années où elle s'est dévouée pour l'APE et pour les enfants.

Le samedi 19 Novembre, l'association a renouvelé la soirée Beaujolais. Ce fut une vraie réussite grâce à tous les bénévoles et bien sûr grâce à tous les participants qui se sont inscrits.

Le 1^{er} week-end de décembre, nous avons fait la distribution des sapins suite aux commandes que les habitants de St Martin d'Ablois, Brugny-Vaudancourt, Vinay et leurs amis nous ont passées. Cette année encore vous nous avez soutenu dans ce projet et nous vous en remercions.

Après 2 années sans pouvoir offrir aux enfants un vrai spectacle de Noël, ce jeudi 15 décembre, les enfants de l'école maternelle et élémentaire ont pu assister au spectacle d'Anita le Clown.

C'est surtout la venue du Père Noël qui était très attendue par les plus petits !



2023 sera une année riche en idées. Nous allons bien entendu renouveler la brocante qui se déroulera le dimanche 26 mars et plusieurs projets grandissent dans les têtes de nos membres afin d'offrir aux enfants des écoles et du village de nouvelles animations.

Vous en saurez plus bientôt



Emilie LEBEAU
Présidente

A.C.P.G - CATM

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2022, les habitants de la commune de Saint Martin d'Ablois étaient nombreux pour défiler derrière la musique, de l'Avenir Musique d'Épernay sous la direction de son chef Aurélien SOLOR et les porte-drapeaux des anciens combattants C.A.T.M, pour se rendre et se recueillir au monument aux morts puis aux carrés militaires du cimetière de la commune.

C'est par une après-midi clémente, que Madame FONTANESI maire de la commune, Bernard JOFFRE, président de la section des anciens combattants C.A.T.M et le Major Vincent LEDOUBLE commandant la communauté de brigades de gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE, ont déposé des gerbes au monument aux morts, puis aux carrés militaires français et anglais implantés dans le cimetière de la commune.

C'est avec émotion que Nathaël, Jules, Enzo, Gaspard, Timothée, Anaëlle et Marie ont lu la lettre de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et de la Mémoire. De nombreux enfants de la commune ont participé activement à cette cérémonie. Un grand merci à la directrice de l'école primaire Mme Carole DESMOULINS, qui malgré l'arrivée tardive de la missive a permis à ses élèves de fournir une belle prestation.

Il est rassurant de constater que les jeunes enfants s'impliquent lors des cérémonies pour prolonger le devoir de mémoire et honorer les victimes des combats. Merci à eux.



Les enfants de la commune après la lecture du message du secrétaire d'état aux Anciens Combattants devant le monument aux morts

Remise de médaille

C'est en ce 11 novembre 2022, que l'association des combattants CATM de SAINT-MARTIN-D'ABLOIS et leur président Bernard JOFFRE étaient heureux de mettre à l'honneur l'un des leurs. C'est à l'issue de la cérémonie, que le président a remis la médaille de porte-drapeau pour vingt ans de bons et loyaux services à Bernard BOUVIER.

Retraité du feu 13^{ème} régiment du Génie d'ÉPERNAY, Bernard BOUVIER exerce avec efficacité la fonction de secrétaire général de l'association des combattants et la fonction de porte-drapeau lors de diverses cérémonies. Cette force vive de l'association, est un travailleur infatigable et dynamique, toujours présent pour prévoir et organiser les festivités de l'association des combattants.

Un grand merci à Bernard et nous lui souhaitons de poursuivre au moins ses fonctions jusqu'à la remise de la médaille des 30 ans le tout en gardant son sourire et sa bonne humeur.



Le président, Bernard JOFFRE

ANPA

La priorité des travaux de l'ANPA est actuellement la restauration du lavoir du Parc du Sourdon. Après la reconstitution du bassin de lavage au 1^{er} semestre, les bénévoles ont entrepris la consolidation d'un mur d'enceinte avec le rejointoiement des pierres meulières, un travail long et méticuleux qui sera poursuivi l'an prochain pour un autre mur.

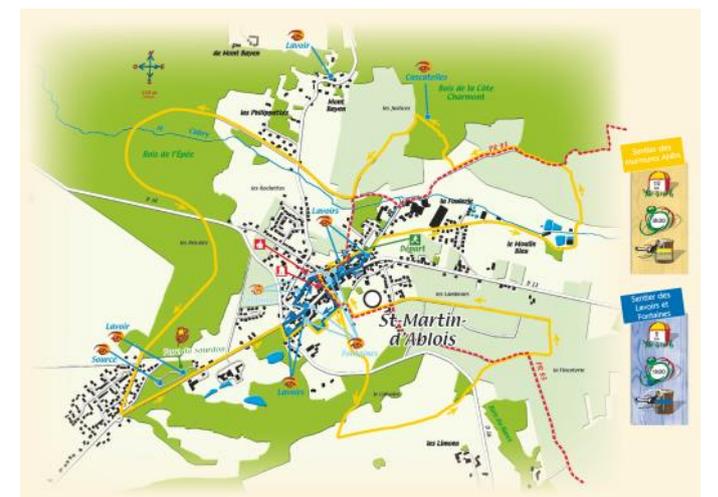
D'autres actions ont jalonné ce 2^{ème} semestre, le nettoyage du bassin du lavoir route de Vertus, le travail sur la modification contrainte du tracé de notre « Sentier des murmures » et plus dernièrement la réfection de la toiture du lavoir de Montbayen.

Au-delà de ses activités propres, l'ANPA a contribué cette saison à la réalisation de 2 projets municipaux, l'aménagement de l'aire de jeux Place des Meulières et la création du verger pédagogique près du terrain de football.

Si nos activités sur le terrain sont suspendues jusque début mars, notre programme d'animation 2023 est le suivant : une randonnée pédestre dimanche 19 mars 2023, le barbecue vendredi 2 juin et notre Assemblée Générale vendredi 24 mars.

Continuez à soutenir l'ANPA par votre cotisation d'adhésion, 10€/an.

Le Président Serge GAGNOUX



Karaté



Petit retour sur la saison 2021-2022, avec un beau palmarès pour le club lors du passage de ceintures au mois de juin avec 14 ceintures obtenues chez les jeunes



Un grand bravo à Enguérans, 1° au championnat régional KATA le 11 décembre 2022, bonne chance pour les inter-régions, dernière étape avant les France.

Un beau début d'année pour le Karaté Club Ablutien qui compte cette saison

48 licenciés, 21 enfants (- de 10 ans),
15 ado (- de 18 ans) et 12 adultes.



De beaux résultats à la première compétition du 20 novembre à Saint Memmie.

Enguéran 1^{ère} place, Fadwane 1[°] place, Miley 1[°] place, Alycia 2[°] place, Zakaria 2[°] place, Axel 3[°] place,
Grégoire 3[°] place, Roxane 3[°] place, Tom 3[°] place, Kelyan 5[°].



Le Président
Pascal SOURDET

L'Atelier Dessin Peinture

L'Atelier Dessin Peinture a eu le plaisir de participer au Marché de Noël et remercie l'ABCD pour son organisation. Des tableaux ont été offerts à cette occasion au profit du Téléthon.

Prochain événement à venir : Exposition de peinture les 18 et 19 mars 2023. Venez nombreux voir nos œuvres !

Pour nous contacter : atelierdessinpeinture51@gmail.com



Bibliothèque Lire à SAINT MARTIN

Lire à SAINT MARTIN vous accueille avec plaisir deux fois par mois à la bibliothèque, place de l'église ; venez choisir des livres, en discuter et partager un café en toute convivialité. A bientôt.

Permanences les samedis de 14 à 17 h00

Ancienne école de garçons place de l'Eglise

Dates 2023 :

Janvier : 7 - 21

Février : 4 - 18

Mars : 4 - 18

Avril : 1 - 15 - 29

Mai : 13 - 27

Juin : 10 - 24



Quelques dates à retenir

Sous réserve de contrainte sanitaire

04 février	Soirée belote organisée par l'Asla, à la Salle des Fêtes, 18h
06 février	Bourse aux capsules organisée par les Anciens Combattants, à la salle des fêtes
19 mars	Randonnée pédestre, ANPA, place de la Foulerie
24 mars	Assemblée générale ANPA, salle des fêtes
26 mars	Brocante organisée par l'APE
03 avril	Bourse aux capsules organisée par les Anciens Combattants, à la salle des fêtes
08 mai	Cérémonie de la victoire. Rdv devant la Mairie à 9h (à confirmer)
02 juin	Soirée champêtre, ANPA
03 juin	Nettoyage de la source au parc du Sourdon
5 juin	Bourse aux capsules organisée par les Anciens Combattants, à la salle des fêtes

Etat civil

Naissances

Ernest BOURSIER né le 12 juillet 2022 de Pierre-Etienne FANIEL et de Cécile, Christiane, Jacqueline BOURSIER.

Mathéo, Eddy, Denis CLÉMENT né le 31 juillet 2022 de Mickaël, Daniel, Walter CLÉMENT et de Mathilde, Marjorie, Maryse SOUEVE.

Martin, Antonio, Régis POIREL GONÇALVES né le 18 septembre 2022 de Antoine, Henri, Régis POIREL et de Catarina, Andreia GONÇALVES CUNHA

Mariages

Séverine, Mauricette, Solange BARBERON et Cédrik LALLOUETTE, le 02 juillet 2022

Décès :

Nicole CASSELEUX née FAURE le 25 juillet 2022 à la Maison de Retraite

Jean, Julien THOMIN le 27 juillet 2022 à Saint Martin d'Ablois

Yvette, Marceline BREUL née BAUDET le 15 août 2022 à Reims

Philippe, René, Marcel, Louis COZE le 11 septembre 2022 à Epernay

Robert, Charles, Paul, Marie RENOUX le 18 septembre 2022 à Saint Martin d'Ablois

Monique, Yvette THIBAUT née GEY le 24 septembre 2022 à Epernay

Didier, Jules, Aimé VEREECKE le 29 septembre 2022 à Reims

Georges, Gilbert LECART le 1^{er} octobre 2022 à Epernay

Francine, Pauline, Louise FOUJU née DIDIER le 16 octobre 2022 à la Maison de Retraite

Edmond, Louis BOURDELAT le 27 octobre 2022 à la Maison de Retraite

Irène SWORA née JANOWCZYK le 28 octobre 2022 à la Maison de Retraite

Liliane, Régine, Arlette GILLERON née SEGUY le 31 octobre 2022 à Epernay

Liliane, Huguette OTULAKOWSKY née GADRÉ le 23 novembre 2022 à la Maison de Retraite

Josette, Anna, Madeleine CRÉTÉ née KÖSTER le 30 novembre 2022 à la Maison de Retraite

Aide PUNTEL née PRIMUS le 3 décembre 2022 à la Maison de Retraite

L'Info Ablutienne

Bulletin édité par le Conseil Municipal de Saint Martin d'Ablois.

Mairie: 1 place du Général de Gaulle. Tel :03 26.59 95 00

Mail : mairiestmartindablois@wanadoo.fr - www.saintmartindablois.fr

Textes et photos : Catherine Fontanesi, Emilie-Sophie Lebeau, Serge Gagnoux, Mickaël Jama, Maryline Thiebaut, Benoît Dupont.